



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

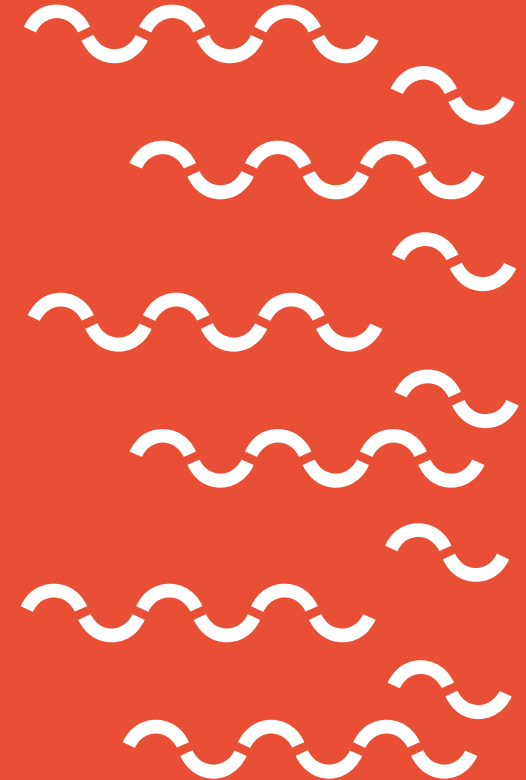
**intefp**

Institut National du Travail, de l'Emploi  
et de la Formation Professionnelle



# Plan santé au travail dans la fonction publique GT du 16 décembre 2020

Quel système de prévention  
et de promotion de la santé au travail  
pour la fonction publique ?



## Partir du cadre normatif international : C187 OIT

Convention sur le cadre promotionnel pour la SST, 2006 (ratifiée par la France en 2014)

- Avoir une **politique nationale** (conforme art 4 convention 155 OIT sur la SST)
- Avoir un **système national de SST** (infrastructure pour la mise en œuvre de la politique nationale et des programmes nationaux)
- Avoir un **programme national de SST** (avec des objectifs, un calendrier, des priorités et des moyens d'action et d'évaluation des progrès)

## Ce que le système national doit inclure

En pensant au vecteur le plus approprié

(Créer de toute pièce ? Dupliquer le secteur privé ? S'insérer et compléter le secteur privé ?)

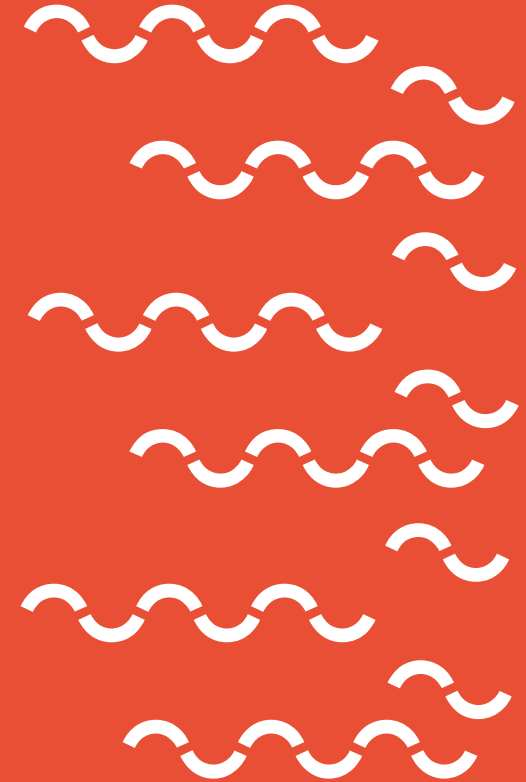
- 🕒 **législation**, accords collectifs et tout instrument pertinent en SST
- 🕒 une (ou des) **autorité ou organisme, responsable** aux fins de la SST
- 🕒 des mécanismes de **contrôle** (système d'inspection)
- 🕒 des mesures pour promouvoir dans l'éts. la **coopération entre direction, travailleurs et RP**
- 🕒 un (ou des) **organe tripartite consultatif** national en SST
- 🕒 des services **d'information** et consultatifs en SST

## Ce que le système national doit inclure

En pensant au vecteur le plus approprié

- ☉ l'offre d'une **formation** en SST
- ☉ des **services de santé** au travail
- ☉ de la **recherche** en SST
- ☉ un **mécanisme de collecte et d'analyse des données AT/MP**
- ☉ des dispositions en vue d'une **collaboration avec les régimes d'assurance ou SS** couvrant AT/MP

# Quelles ambitions pour bâtir la politique de SST?



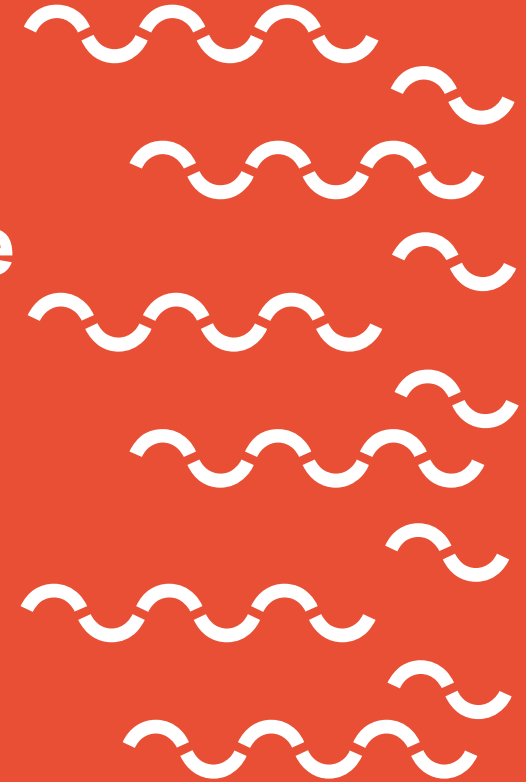
# Une stratégie fonction de la maturité des acteurs

4 grandes périodes pour 4 approches

- 🕒 La réparation (logique de compensation)
- 🕒 La protection (logique de moyens)
- 🕒 La prévention (logique de risques)
- 🕒 La promotion de la santé (logique développementale)

# Différentes logiques d'approche

Tous les chemins mènent à Rome...





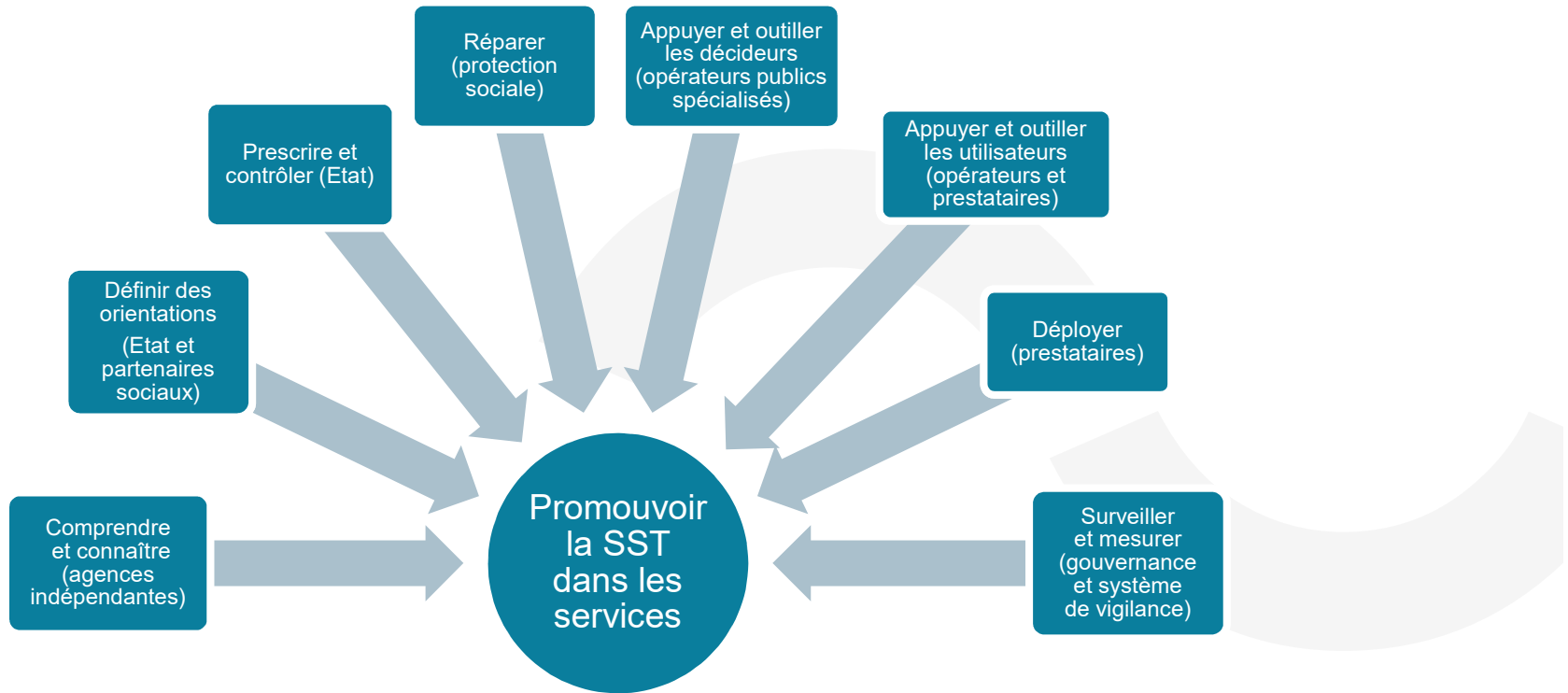
## Tous les chemins mènent à Rome...

- ☉ Mais nécessité de choisir une doctrine pour :
  - piloter (garder prise)
  - rendre lisible et intelligible (à tous les niveaux)
  - évaluer l'impact (à l'aune de quels critères...)
- ☉ Les outils et appareillages qui en découlent diffèrent
- ☉ Les choix méthodologiques et organisationnels révèlent ce que l'on privilégie et influent sur les comportements des acteurs

## Approche fonctionnelle et organique (ex du secteur privé)



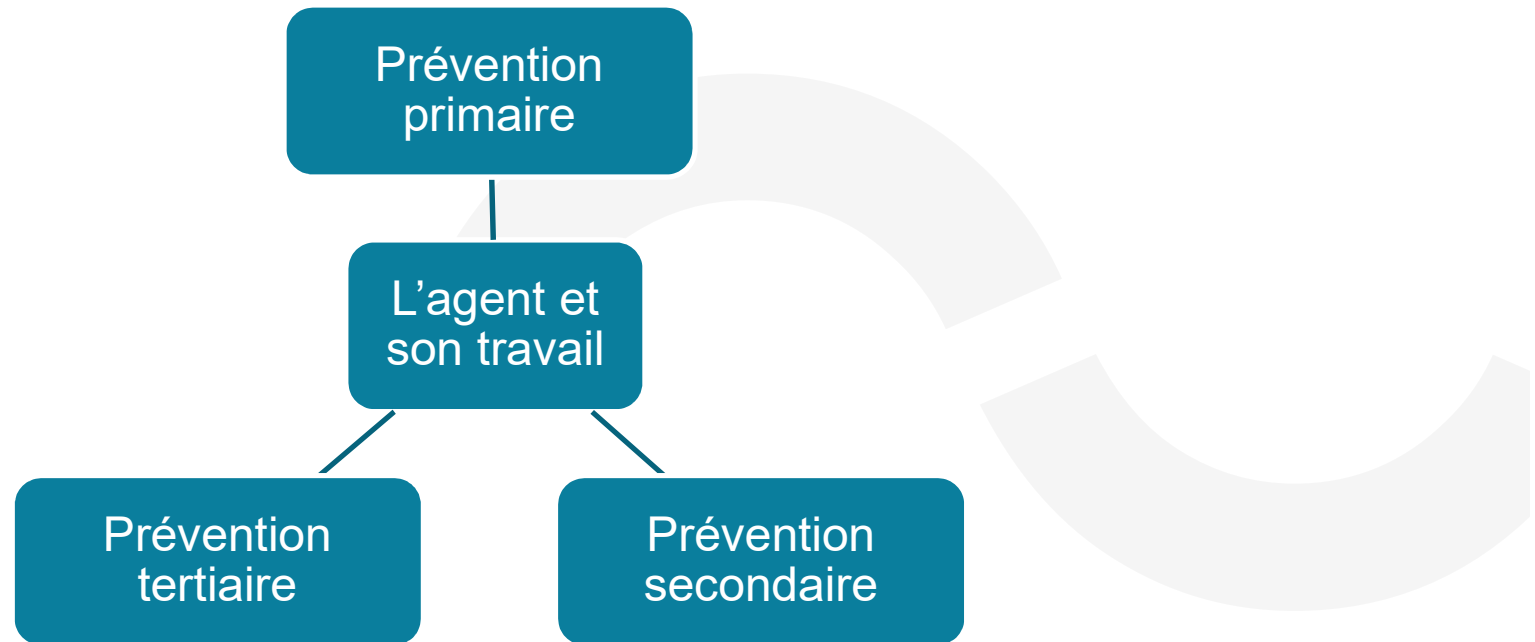
# Approche par les finalités et les missions



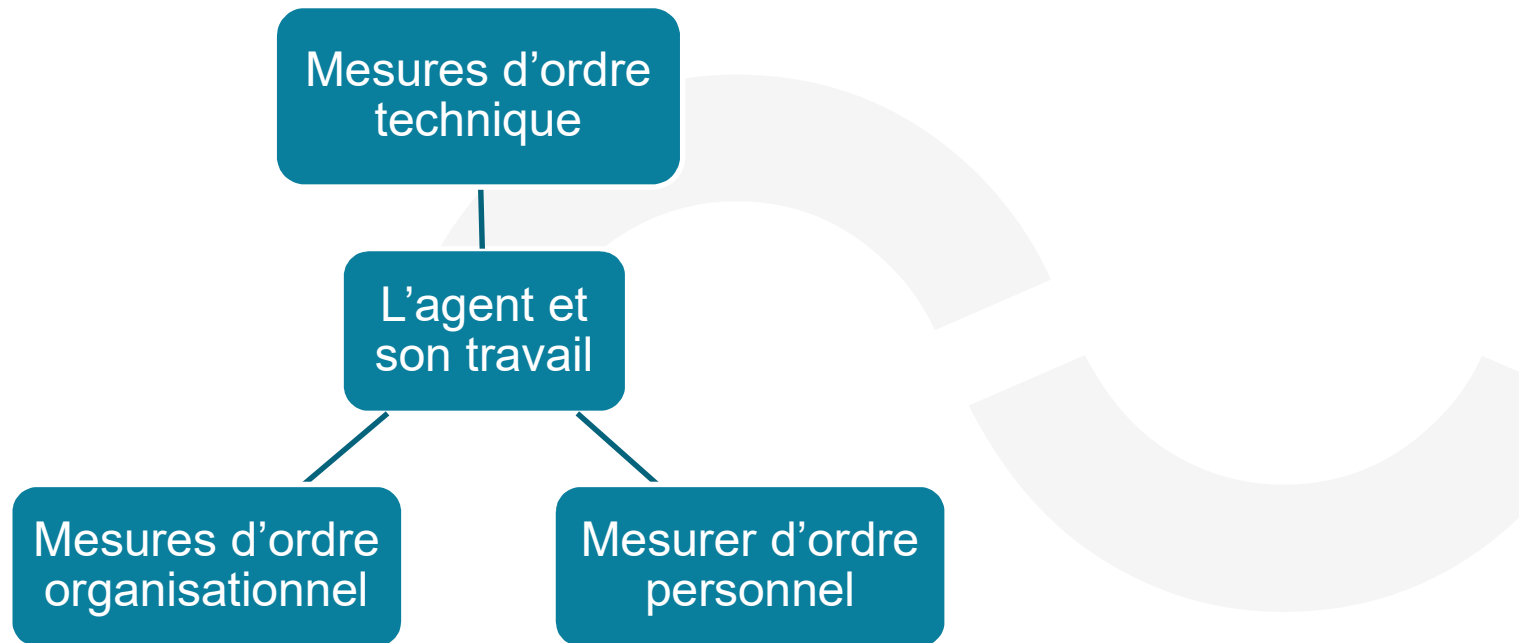
## Approche par les disciplines

- ④ **L'approche médicale** (santé physique et psychique de la personne)
  - ④ **L'approche technique** (sécurité des installations, des équipements)
  - ④ **L'approche socio-organisationnelle** (l'aptitude organisationnelle et managériale)
  - ④ **L'approche juridique** (le cadre prescriptif, la sécurisation juridique)
  - ④ **L'approche méthodologique** (la démarche, la conduite de projet, le dialogue social, professionnel, la concertation)
-

## Approche thématique : qui fait quoi sur RPS, TMS, etc.?



## Approche thématique : qui fait quoi sur RPS, TMS, etc.?



## Questions à se poser

Quelle que soit l'approche privilégiée...

- Toutes les fonctions sont-elles prises en charge (trous dans la raquette) ?
- Le sont-elles au bon niveau (organique/ territorial) ?
- Les frontières sont-elles claires entre chacun (public/privé ; entre opérateurs ; entre niveaux hiérarchiques ; entre instances) ?
- Des redondances existent-elles ?
- Sont-elles problématiques ?
- Sont-elles voulues ou fruit de l'histoire ?
- Sont-elles souhaitables ?
- Sont-elles gérées (gouvernées, articulées) ?

## Quelles voies emprunter?

Quel système d'acteurs pour déployer le PST ? Internaliser/ externaliser/sous-traiter?

- ☉ Recourir au système institutionnel du secteur privé ?
- ☉ Recourir aux prestations du secteur privé ?
- ☉ Créer son propre système ? (inter-fonctions publiques ? Par versant ? Par département ministériel ?)
- ☉ La comparaison interpro/branches dans le privé : la France a toujours privilégié une approche interpro/ les limites des branches/ les limites de la comparaison



## Quelles voies emprunter ?

Quel dispositif normatif à l'appui du déploiement ? Prescrire ou outiller ? Quelle articulation ?

- ④ Textes prescriptifs (loi, décret) ?
  - ④ Questionner le rôle de l'Etat : Si seul le « droit de Etat » régit la SST(Partie IV du code du travail ou autres textes de loi) alors « l'Etat de droit » (droit à la protection de la santé) restera insuffisamment pris en charge (cf. pilotage PST3)
- ④ Accords collectifs ?
  - ④ Place et nature de la négociation: création de droit ou méthodologie ou règles procédurales ?)
- ④ Soft law ?
  - ④ Place et portée de la soft law : les documents unilatéraux (concertés/partagés), les recommandations (cf. mise en conformité des machines en 1993)/recommandations CNAM/Name and Shame des RPS en 2008/(crise sanitaire en 2020)

## Quelles voies emprunter ?

Quels échelons de pilotage et de déploiement ?

- ☉ Des référents nationaux spécialisés par thématiques et une logique de mutualisation ?
  - ☉ Internaliser/ externaliser/sous-traiter ?
  - ☉ Spécialiser (logique experte)/autonomiser (logique montée en compétence) ?
- ☉ Des plans d'action pour la déclinaison à l'échelon du service, du département, de la région... ?
- ☉ Un Observatoire ?
- ☉ Un Rapport au parlement ?
- ☉ Un Copil national paritaire ?

## Quelles voies emprunter ?

Quel montée en compétence de la gouvernance ?

- La montée en compétence des acteurs : formations communes des partenaires sociaux (cf. ANI SST) ?